



FOOT N° 404 DU JEUDI 24 JANVIER 2019

• MEDAILLES DE LIGUE

Les clubs désireux de proposer des récompenses de Ligue pour leurs dirigeants, éducateurs et arbitres méritants, sont priés **de faire une demande à la Ligue** en utilisant l'imprimé disponible sur le site Internet du District, rubrique « Documents », **pour le 15 Avril 2019**, dernier délai.

Vous voudrez bien communiquer à la Ligue, la date, le lieu et l'heure choisis pour la remise de ces récompenses.

• MEDAILLES DE DISTRICT

Les clubs désireux de proposer des récompenses de District pour leurs dirigeants, éducateurs et arbitres méritants, sont priés de faire une demande par lettre, fax ou mail au secrétariat du District.

Les récompenses sont attribuées selon les règles suivantes :

- Médaille de Bronze : 10 ans d'activité
- Médaille d'Argent : 15 ans d'activité
- Médaille d'Or : 20 ans d'activité

Le temps d'activité à comptabiliser est celui de dirigeant, éducateur ou arbitre. Le temps où la personne n'est que joueur n'est pas comptabilisé dans les 10 ans.

RAPPEL :

Une seule récompense par club, par année sportive.

Le club fêtant un anniversaire peut solliciter plusieurs médailles (3 au maximum). Elles pourront alors être remises à cette occasion. Nous informer dans ce cas, de la date de la remise. La personne proposée pour la récompense, doit être licenciée. Toute fiche ne portant pas ce numéro de licence, ne sera pas retenue.

L'imprimé de demande est disponible sur le site Internet du District, rubrique « Médailles ».

Les clubs doivent nous le faire parvenir **pour le 30 Avril 2019 dernier délai**.

• DATES A RETENIR

- Lundi 25 Mars 2019 : Comité de Direction
- Samedi 25 Mai 2019 : Journée Nationale des U7
- Week-end 15 et 16 Juin 2019 : Finales des Coupes du District à Cruseilles
- Vendredi 21 Juin 2019 : AG été du District à Margencel
- Vendredi 5 Juillet 2019 : Soirée des Récompenses à Gaillard



• TOURNOIS

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

Nous incitons les clubs à respecter ces quelques recommandations :

U7 - U9 :

- Pas de classements
- Pas de matchs éliminatoires.
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.
- Faire attention au temps d'attente.

U11 :

- Pas de matchs éliminatoires.
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.
- Organisation des phases par poules.
- Faire attention au temps d'attente.

U13 :

- Faire attention au temps de récupération entre les matchs.
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.

U15 - U17 - U19 :

- Faire attention au temps de récupération entre les matchs.

TOURNOIS FUTSAL :

- Faire attention au temps d'attente.
- Il est déconseillé d'inscrire plus de 16 équipes par gymnase car le temps d'attente serait trop long.
- Il ne doit pas comporter de matchs éliminatoires (U7 - U9 - U11)
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de match (U7 - U9 - U11 - U13)
- Aucun classement ne doit être réalisé (U7 - U9)

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Bonne AC :

Tournoi U8 – U9 – U11 – U13 le 8 juin 2019 (**Avis favorable du District**)

ES Thyez :

Tournoi U9 – U11 le 27 avril 2019 (**Avis favorable du District**)

Tournoi U7 le 16 juin 2019 (**Avis favorable du District**)



FC Cessy Gex :

Tournoi Futsal U11 - U13 - U15 le 2 et 3 mars 2019 (**Avis favorable du District**)

• **VOEUX**

FFF :

MM. Le Graet – Jean Marie –
Mmes Eouzan – Hermil – Kus Saint Supery

LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES :

Alsace - Bourgogne Franche Comté – Bretagne - Guadeloupe - Normandie -

DISTRICTS :

Ain – Ardennes – Ariège - Aube – Aude - Cantal – Cher – Dordogne - Eure – Finistère - Flandres –
Gers - Haute Garonne – Haute Loire - Haute Marne – Hauts de Seine - Hérault - Ile et Vilaine – Indre
- Isère – Jura - Loire - Loire Atlantique – Loiret - Marne - Nièvre – Orne - Pyrénées Orientales –
Sarthe - Savoie – Seine St Denis - Tarn et Garonne – Val d'Oise - Var – Yonne – Seine et Marne

ANCIENS MEMBRES DISTRICT HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX :

MM. Delavenna - Dussolliet – Grillet - Mouthon

CLUBS:

Ambilly FJ - Annecy FC – Annecy Portugais – Annecy le Vieux - Ballaison - Cernex - FC Cluses -
Cluses Scionzier – Dingy St Clair - Divonne - Douvaine Loisin – Epagny – ESCO - Foron – Les
Houches - Lac Bleu – Margencel - Mt Blanc Passy – Perrignier - Rumilly Vallières – Semnoz Vieugy –
Seynod Futsal - Veigy - Villaz -

INSTANCES POLITIQUES :

MM. Xavier ROSEREN, Député
Gaston LACROIX, Maire de Publier
Mme Maggy TORCHIO, Département Haute Savoie
Bernard ACCOYER, Maire d'Annecy le Vieux
Raymond BARDET, Conseiller Départemental
Lorelei JAUNIN, Mairie de Ville la Grand
Jean Denais, Maire de Thonon les Bains

INSTANCES SPORTIVES :

UNAF Haute Savoie – UNAF Savoie - Cosmos – Sports Léman – CDOS 74 – AFMS l'Etrat -

DIVERS :

Collège Sacre Cœur – Voyage Gal – Fiduralp – Jean Lain – Lycée Jeanne Antide
Hôpital La Tour -
MM. Gérard DUMOLARD - Fabien FOURNEL – Bernard MALOVESTE – Eric VALLIER – Alassane
DIAKITE – Gerald ROCCASSERA – PASSAQUAY -



- **CORRESPONDANCE**

LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES :

FAFA Transports.
Réunion Futsal le 31 janvier 2019.

DIVERS :

UNAF : Courrier de remerciements

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission de Discipline :

Foron FC – Badin - Omer

Commission des Jeunes :

AS Evires – US Annemasse Gaillard – CO Chavanod – Gpt Club des Ussets – FC La Semine – FC Chéran – CS La Balme de Sillingy

Commission des Arbitres :

MM. Delorme – Houatmia – Nicollet - US Annecy le Vieux

Commission Futsal :

AS Epagny Metz Tessy

Commission des Terrains :

ES Lanfonnet

Commission du Statut de l'Arbitrage :

MM. Delorme - Houatmia

Commission du Statut des Educateurs :

US Semnoz Vieugy – FC Evian – FC Brevon – CSL Perrignier – Kebe

Trésorier :

Coussinets Mahle -